

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 5 (1929-1930)

Heft: 9

Rubrik: Nachrichten aus dem Schweiz. Unteroffiziersverband = Nouvelles de l'Association suisse des Sous-Officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des tâches qui attendent les armées nouvelles, celles tout au moins qui auront su concentrer leurs efforts sur un système où la qualité aura le pas sur la quantité. Ne lit-on pas que les armées de 1945 seront motorisées sous forme de divisions lourdes, légères et de poursuite. Dans tous les milieux c'est la recherche de la puissance. Nous pourrions constater que les effectifs sous les armes, à part ceux des pays vaincus, sont plus élevés qu'avant la guerre mondiale. Usant des termes du pacte Kellog, on dit : D'abord la sécurité, ensuite le désarmement ou la réduction des armements. Ce sont des motifs suffisants, semble-t-il, pour montrer où nous conduira la méthode qui consiste à demander aux autres de donner l'exemple avant de commencer à le donner soi-même. Du moment que personne ne se sentira sûr de son voisin, la course aux armements continuera. Elle nous mettra un jour en face de la catastrophe parce que les fusils surchargés partiront d'eux-mêmes et déclencheront un épouvantable conflit.

Colonel Fonjallaz.

An unsere Abonnenten!

Der «Schweizer Soldat» erscheint mit der heutigen Nummer erstmals in etwas kleinerem Umfang und ungeheftet. Sparmassnahmen zwingen uns zur Reduktion der Seitenzahl, die wir umsoeher vorzunehmen uns gestattet haben, als der Abonnementspreis im Vergleich zu andern Zeitschriften ein bescheidener genannt werden darf. Wir geben uns der bestimmten Hoffnung hin, dass in einem nicht fernen Zeitpunkt das Anwachsen des Abonnenten-Bestandes und die Zunahme der Inserate uns in die Lage versetzen werden, den Blattumfang ohne allzstarke Beeinträchtigung der Finanzen wieder erweitern zu können.

Die Geschäftskommission der Verlagsgesellschaft «Schweizer Soldat».



Quelques mots au sujet des Sous-officiers

par l'Adj.-sous-officier E. Möckli.

(Traduction.)

Dernièrement j'eus l'occasion de causer avec un officier d'Etat-Major, dont j'apprécie fort l'objectivité, de diverses questions intéressant le corps des sous-officiers. Se rapportant aux expériences faites lors du dernier cours de répétition du bataillon d'infanterie de montagne qu'il commande, il m'exposa, à peu près en ces termes, son impression sur les jeunes sous-officiers :

Ce qui manque le plus aux sous-officiers, et je le regrette, c'est l'esprit d'autorité, le plaisir éprouvé à prendre soi-même une décision. Tant qu'ils sont sous la direction d'un officier et que des ordres leurs sont donnés, ils travaillent à notre satisfaction. Par contre, s'ils se trouvent dans une situation qui empêche un supérieur de leur transmettre ses ordres, ils manquent alors complètement d'initiative, de mordant et ne recherchent pas le contentement de résoudre eux-mêmes la tâche. Ils sont trop souvent désemparés lorsqu'il s'agit de réfléchir, d'étudier et de trouver une solution à un problème. La confiance en soi laisse à désirer et seul un contrôle constant maintient le sentiment du devoir. Bref, il manque aux jeunes sous-officiers les qualités essentielles que leurs aînés avaient acquises pendant le service actif.

Je déduis de l'exposé de mon interlocuteur qu'il manque à nos jeunes sous-officiers presque toutes les qualités exigées d'un chef. Et pourtant tout sous-officier doit être un chef. S'il n'est pas capable de l'être, l'aptitude essentielle pour remplir convenablement les fonctions de son grade lui fait défaut. De tels sous-officiers ne sont plus l'armature de l'armée, ma's une masse inerte sur laquelle pas plus l'officier que le soldat ne peut compter.

Je n'ai aucun motif à douter du jugement sévère de cet officier et ceci d'autant moins qu'en ma qualité de

directeur central des cours d'instruction militaire préparatoire « Jungwehr », j'ai souvent l'occasion, dans divers domaines, de faire les mêmes constatations. Chaque sous-officier consciencieux doit avoir la volonté d'améliorer ses connaissances de chef. Recherchons tout d'abord, les causes de cette infériorité reprochée au corps des sous-officiers. Pour cela, je ne m'occuperai que des facteurs qui entrent en ligne dans les **circonstances actuelles**. Le fait que les longues périodes de mobilisation ont permis d'acquérir une grande routine ne sera pas pris en considération. Car, ou bien le temps dont on dispose aujourd'hui pour former un sous-officier est suffisant pour lui donner une instruction utile à l'armée, ou, si tel n'est pas le cas, il ne reste qu'à rechercher le moyen de prolonger la durée du service afin de permettre une préparation satisfaisante. Actuellement, je ne crois pas à la réalisation facile de cette deuxième hypothèse.

En général nos jeunes soldats suisses sont vraiment intelligents et d'une bonne éducation morale. Si dans cet ordre d'idées, on peut adresser certains reproches aux sous-officiers, la faute en est imputable en premier lieu aux officiers qui n'ont pas su, ou ne se sont pas donnés la peine, de choisir des soldats qualifiés pour être envoyés aux écoles de sous-officiers. Il faut reconnaître cependant, qu'il n'est pas toujours très facile, au cours d'une école de recrues de neuf semaines, de procéder à un choix judicieux de gens réunissant toutes les qualités que l'on est en droit d'exiger d'un gradé. Les erreurs sont faciles. Pourtant elles peuvent être en grande partie évitées en modifiant la méthode usitée jusqu'à ce jour pour le choix des futurs élèves sous-officiers.

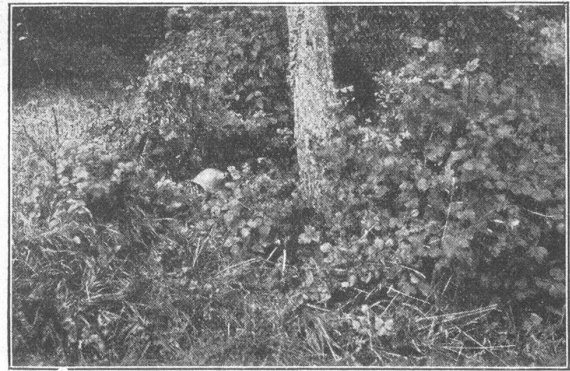
La majorité des commandants de compagnie a l'habitude d'établir la liste des soldats proposés pour l'avancement en prenant uniquement l'avis des chefs de sections. Mais ceux qui, par leurs fonctions, connaissent pour le moins tout aussi bien les hommes capables de devenir de bons sous-officiers, — le sergent ou le sergent-major intelligent, par exemple, — sont en général

ignorés. Et pourtant, ils sont souvent plus à même d'apprécier les qualités morales d'un soldat, que les officiers. Il ne faut pas voir là une prétention quelconque, mais un fait facilement explicable. Les officiers voient leurs hommes surtout sur la place d'exercice ou pendant le service en campagne. Là, chacun cherche à travailler de son mieux étant sous le regard du chef. Celui qui réussit à attirer l'attention sur lui par une allure décidée, en s'annonçant impeccablement, en montrant beaucoup de zèle, a infiniment plus de chances d'être proposé pour une école de sous-officiers, que celui qui ne recourt pas à ces artifices. Ceux qui ont fait du service militaire savent qu'il est des hommes qui jouent au « bon soldat » lorsqu'un officier est présent ou même qu'ils le supposent à proximité. Le plus souvent ces hommes, lorsqu'ils se sentent moins surveillés, ou qu'ils sont livrés à eux-mêmes, — pendant le service intérieur entre autre —, ne sont plus les soldats modèles travaillant à la vue de leur chef de section. Superficialité, négligence et autres défauts font leur apparition, preuve évidente d'un manque d'instruction et des qualités requises pour un futur sous-officier. Ce n'est pas l'officier qui le premier fera ces constatations, mais bien le chef de groupe, le sergent et le sergent-major. Il en résulte qu'en principe les sous-officiers doivent aussi être entendus lorsqu'il s'agit de propositions pour des écoles de sous-officiers. En agissant ainsi on éliminera certainement un plus grand nombre d'incapables. En outre, il n'est pas indifférent à un sous-officier consciencieux de savoir quels seront ses futurs camarades. Avant tout, ceux qui forment l'Association suisse de sous-officiers, trouvent un intérêt capital à ce que dans le corps des sous-officiers n'entrent que des hommes qualifiés, tant au point de vue moral que de leur instruction et que les incapables en soient impitoyablement éliminés.

Incontestablement les individus les mieux préparés pour remplir les charges d'un grade, sont ceux qui possèdent un **esprit éveillé**, une **moralité irréprochable** et un **corps résistant**. Mais si ces trois qualités essentielles ne se trouvent pas réunies chez le même homme, le mal sera d'autant plus grand, à mon avis, si le **moral** ou **l'esprit** fait défaut. Un déficit physique joue un moins grande rôle et peut plus facilement être compensé. Pour cette raison, je crois que lors du choix d'un futur sous-officier on devra tenir compte des facteurs suivants : premièrement, une bonne moralité ; deuxièmement, une intelligence suffisante ; troisièmement, la résistance physique. Aujourd'hui on attache une importance trop grande aux aptitudes physiques, au détriment des qualités morales. Ceci nous amène à avoir un pourcentage beaucoup trop important de sous-officiers qui ont une belle prestance, mais sont trop peu consciencieux, n'ont pas le sentiment du devoir très développé et manquent de persévérance. Je préfère infiniment le sous-officier qui dans les moments les plus pénibles ne se laisse pas abattre, qui lutte de toute sa volonté et dont la force morale par son énergie, finit par suppléer au déchet physique. Combien son influence sur ses subordonnés sera meilleure que celle d'un sous-officier qui, bien que corporellement plus fort, se trouve désespéré à la première épreuve, réclame à tout propos, ne supporte aucune fatigue et par son attitude qui n'a rien de militaire, se prive de tout ascendant sur ses hommes.

Il importe avant tout que le sous-officier soit éduqué à travailler d'une façon **indépendante** et qu'il acquière une confiance en lui-même. Cette qualité ne peut pas être exigée de chacun sans préparation ; rares même sont ceux qui, non instruits peuvent par leurs propres forces se conduire en chefs. L'indépendance n'est pas un

don, mais on peut l'acquérir et la développer. Le service militaire exige du sous-officier, dans de nombreux cas, une initiative personnelle ; à la mitrailleuse, au fusil-mitrailleur, au service en campagne, etc. Il doit donc y être préparé au moment où il prend le commandement d'un groupe. Pour être formé le sous-officier n'a à sa disposition que le temps trop court de son école de cadre et l'école de recrues qui suit. Ces périodes sont insuffisantes pour la plus grande partie de ces jeunes chefs. C'est alors que l'activité hors service doit combler ce déficit. Le corps des sous-officiers suisses a un excellent moyen à sa disposition pour développer cette autonomie. C'est **l'instruction militaire préparatoire avec armes « Jungwehr »** dont chaque fonctionnaire, depuis le simple instructeur au directeur de cours cantonal, raisonne, organise et agit avec la plus grande indépendance, sous le contrôle de son supérieur. Celui qui a pu se rendre compte de ce qui se fait dans la « Jungwehr » sait combien cette institution travaille dans ce sens ; il sait aussi



Sieht man den Mann auf 200 m? (Dubois)
Voit-on l'homme à 200 m.?

que l'instruction militaire préparatoire actuelle n'est plus l'organisation d'avant-guerre, tant critiquée, mais qu'elle peut revendiquer de coopérer efficacement et sur des **bases saines** à l'instruction de l'armée. Aujourd'hui encore, la « Jungwehr » doit trop souvent avoir recours à des appointés ou soldats pour diriger une section, parce que trop de sous-officiers s'en désintéressent. Et pourtant ce sont eux, avant tout, qui doivent y collaborer. Il serait très facile de remédier à cette situation déplorable, si les commandants de compagnie voulaient bien, plus que cela n'a été le cas jusqu'à maintenant, exercer une pression morale sur leurs sous-officiers, en insistant pour que, hors service, ils s'intéressent à l'instruction militaire préparatoire. L'ordonnance du Département militaire fédéral du 13 janvier 1927, tenant compte des propositions faites à la conférence pour l'instruction militaire préparatoire de 1926 dit particulièrement : « Les chefs d'armes et les commandants de troupe doivent **encourager les cadres à collaborer davantage à l'instruction militaire préparatoire**. Les constatations faites depuis 1927 montrent que les résultats de cette ordonnance sont restés bien mesquins. Il est pourtant très facile pour le commandant de compagnie d'avoir une heureuse influence, même par l'émission d'un vœu. Un sous-officier sérieux se décidera rapidement à travailler pour la « Jungwehr » s'il sait que son capitaine attache une importance à cette activité hors service. Par contre, si le supérieur regarde d'un œil indifférent ou même réprobateur le travail du corps des sous-officiers, parce qu'il estime, par erreur, qu'il n'a aucune valeur et n'offre

aucun avantage pour l'armée, alors il devient impossible de demander à ses subordonnés de l'enthousiasme et du dévouement. L'appel aux commandants d'unité en faveur de la « Jungwehr » a déjà été prononcé à maintes occasions et sur tous les tons. En plusieurs endroits il a été entendu et a porté des fruits. Mais il est encore des centaines d'officiers qui ne connaissent pas notre organisation et de ce fait la jugent défavorablement. Mais nous leur disons: Donnez-vous la peine d'étudier la « Jungwehr » à l'occasion d'un cours central ou d'un cours cantonal pour instructeurs. Puisez vos renseignements à la source même et vous changerez d'avis. Quand vous serez convaincus, travaillez énergiquement pour que vos sous-officiers collaborent à la « Jungwehr » ceci pour leur plus grand bien et celui de la troupe.

(A suivre.)

**Eingegangene Berichte: — Rapports reçus:**

- Dezember 16.: Kreis Aarau mit 3 Sektionen;
 « 16.: « Zurzach mit 6 Sektionen;
 « 16.: « Zürich und Umgebung mit 7 Sektionen;
 « 17.: « Lenzburg mit 4 Sektionen;
 « 17.: « Suhrental (Aargau) mit 6 Sektionen;
 « 20.: « Mendrisiotto (Tessin) mit 5 Sektionen;
 « 21.: « Bremgarten mit 8 Sektionen;
 « 22.: Generalrechnung Kantone Zürich-Schaffhausen;
 « 23.: Generalrechnung Kanton Aargau;
 « 24.: Kreis Frick mit 2 Sektionen;
 « 27.: « Affoltern-Zürich mit 4 Sektionen;
 « 28.: « Zürichsee linkes Ufer mit 6 Sektionen;
 « 31.: Ablieferung sämtlicher Jungwehrakten in Bern.

Zentralleitung der Jungwehr:
 Direction centrale de la Jungwehr:
 Möckli, Adj.-Uof.

Jahresberichte. — Rapports annuels.

- Januar 1.: Section de Neuchâtel avec liste de membres;
 « 2.: Sektion Gossau-St. Gallen mit Mitgliederverzeichn.
 « 2.: « Rorschach mit Mitgliederverzeichnis.

Der Zentralvorstand. — Le Comité central.

**Infanterie. Rekrutenschulen.**

4. Division vom 19. Februar bis 26. April, Aarau und Liestal.
 vom 19. Februar bis 26. April, Luzern.
 5. Division vom 5. Februar bis 12. April, Bellinzona und
 Monte Ceneri.
 Büchsenmacher: Mitr.-Einheiten 4., 5. und 6. Division vom
 19. Februar bis 31. März, Luzern.
 Fachausbildung vom 31. März bis 26. April, Bern (W.-F.).

Artillerie.

- F.-Art.-Reg. 5 und 6 vom 7. Februar bis 24. April, Bière.
 F.-Art.-Reg. 9 und 10 vom 7. Februar bis 24. April, Frauenfeld.
 F.-Art.-Reg. 7 und 8 vom 7. Februar bis 24. April, Bülach.
 F.-Hb.-Abt. 25 und 26, Schw. F.-Hb.-Abt. 3 und 4 vom 7. Febr.
 bis 24. April, Kloten.
 Schw. Mot. Kan.-Abt. 1 bis 4, 9 und 10, Mot.-Hb.-Bttrn. 91 bis
 95 vom 30. Januar bis 16. April, Thun.

Motorwagentruppe.

Vom 31. Januar bis 17. April, Thun.

Traintruppe.

- Säumerrekr. 1 und 2. Division (franz.) vom 10. Februar bis
 12. April, Sitten.

Unteroffiziersschulen.

1. Division: W.-K. vom 14. bis 26. Februar, U.-O.-S. vom 26.
 Februar bis 19. März, Lausanne.

2. Division: W.-K. vom 28. Februar bis 12. März, U.-O.-S. vom
 vom 12. März bis 2. April, Colombier.
 3. Division: W.-K. vom 5. bis 17. Februar, U.-O.-S. vom 17.
 Februar bis 10. März, Bern.
 W.-K. vom 5. bis 17. Februar, U.-O.-S. vom 17.
 Februar bis 10. März, Bern.
 4. Division: W.-K. vom 17. bis 29. Januar, U.-O.-S. vom 29.
 Januar bis 19. Februar, Aarau.
 W.-K. vom 17. bis 29. Januar, U.-O.-S. vom 29.
 Januar bis 19. Februar, Luzern.
 5. Division: W.-K. vom 7. bis 19. Februar, U.-O.-S. vom 19.
 Februar bis 12. März, Zürich.
 6. Division: W.-K. vom 7. bis 19. Februar, U.-O.-S. vom 19.
 Februar bis 12. März, Chur.
 W.-K. vom 14. bis 26. Februar, U.-O.-S. vom 26.
 Februar bis 19. März, St. Gallen.
 Spielleute W.-K. vom 7. bis 19. Februar, U.-O.-S. vom 19.
 Februar bis 12. März, Chur.
 Telephon- und Signalpatrouillen W.-K. vom 14. bis 26. Februar,
 U.-O.-S. vom 26. Februar bis 19. März (alle Divi-
 sionen), Freiburg.

Genietruppe. Für sämtliche Feld- und Geb.-Sappeure, Mineure
 und Pontoniere vom 25. Febr. bis 2. April, Brugg.
 Für sämtl. Telegr.-, Geb.-Telegr.- und Funken-
 pioniere vom 18. Februar bis 26. März, Liestal.

Sanitätstruppe. Gefreitschule v. 30. Jan. bis 28. Febr., Basel.
 v. 27. Febr. bis 28. März, Basel.
 v. 27. Febr. bis 28. März, Genf.

Fourierschule.

Vom 12. Februar bis 15. März, Thun.

Wiederholungskurse.

4. Division: San.-Kp. I/4 vom 17. Februar bis 1. März.
 5. Division: Geb.-I.-Kp. III/96 vom 20. Januar bis 1. Februar.
 Geb.-S.-Kp. II/11 vom 3. bis 15. Februar.
 Armeeinheiten: Schw. Mot.-Kan.-Bttr. 13 vom 13. bis 28. Jan.
 Schw. Mot.-Kan.-Bttr. 14 vom 16. bis 31. Januar.
 Motorwagentruppe vom 20. Januar bis 1. Februar.

REFERENTENLISTE

Die nachstehend aufgeführten Herren haben sich bereit er-
 klärt, unseren Sektionen mit den angegebenen Themen für Vor-
 tragszwecke zur Verfügung zu stehen. Wir empfehlen den
 Sektionsvorständen, vom Entgegenkommen der Herren Refe-
 renten reichlich Gebrauch zu machen und bitten sie, sich betr.
 Organisation mit letzteren direkt ins Einvernehmen zu setzen.
Zentralvorstand.

Oberst i. Gst. M. Feldmann, Bern, Belpstr. 42:

1. Der Schweizersoldat in der Kriegsgeschichte;
2. Stellungskrieg, Durchbruchschlachten vor 2000 Jahren;
3. Cannae und Tannenburg;
4. Das Nachrichtenwesen Napoleons I.;
5. Die Schlacht bei Gumbinnen am 20. August 1914;
6. Die Schlacht bei Hermannstadt;
7. Die Schlacht am Argensch.
8. Belgien beim Ausbruch des Weltkrieges 1914.

Oberstlt. Kaufmann, Instr.-Off., Thun:

«Das Train- und Säumerwesen in unserer Armee».

Oberstlt. Wirz, Kdt. Geb.-San.-Abt. 14, Meiringen:

«Militärischer Wintersport, Training und Sporthygiene».

Major Fluck Hans, Neuchâtel:

«Militärische Eindrücke von meinen Balkanreisen» (mit
 Lichtbildern).

Major Siegrist, Kdt. San.-Abt. 4, Brugg:

«Sanitätsdienst».

Hauptm. E. Schumacher, Instr.-Off., 2. Div., Liestal.

1. «Die Gefechtsführung der Infanteriegruppe und ihre Ent-
 wicklung seit dem Krieg»;
2. «Zur Tätigkeit des Unteroffiziers im Vorpostendienst»;
3. «Unsere Reglemente: ihr Zweck und ihr heutiger Stand»;
4. «Ein schweizerischer «Milizen-Spiegel» aus der Mitte des
 vorigen Jahrhunderts»;
5. Nach Wunsch: einzelne Gegenstände aus der Kriegs-
 geschichte.

Lt. Höhn, Walter, Basel, Lenzgasse 48:

«Vom chemischen Krieg»;
 «Die Entwicklung des Infanteriegefechtes»;
 «Die Begleitwaffen der Infanterie»;
 «Der Verbindungsdienst».

Möckli Ernst- Adj.-Uoff., Zürich, Postfach Bahnhof:

«Wie stellen wir uns zum Antimilitarismus?»